

Compte rendu de la réunion de la Commission des Activités Vélo FSGT du Rhône

lundi 7 mars 2016

*Prochaine réunion : lundi 4 avril 2016
à 18 h FSGT 82 rue SULLY 69006 LYON*

Présents : ALANDRY Richard V2C / LAURENT Thierry ECMVV / LEMMET Daniel COBE / GRANGER André COBE / ROLLAND Alain ACMV / MONTANGON Patrick ACMV / FOREL Sandrine ACMV/THONNIER Hervé PASS MONTAGNE / SAGNIER Laurent CVD / TRAGGIAI Jean RSM / CHIRAT Gilbert T2D / PERRUSSET Yves ECSP/ ROBERT Laurent VCF / COLANTONIO Daniel ECDO / NIARD Robert ECSP/ BELIN Jean-Michel VC BRIGNAIS / NAVARRO Joel VCD.

Excusé : Michel BOURRAT VCMB

1°) Cyclotouristes

Laurent Sagnier présente la réglementation de la coupe de l'amitié (voir fichier ci-joint). A noter que celui-ci a créé une adresse courriel uniquement pour l'envoi des résultats de la part des organisateurs. Le courriel est laurentcyclofsgt69@free.fr

Le fonctionnement cyclotouristes s'accordera de la façon suivante ;

Les organisateurs envoient les résultats sur le courriel ci-dessus. Laurent Sagnier s'occupe de la gestion des résultats. Ceux-ci sont transmis à GILLES POMORSKY afin qu'il puisse établir les classements. Puis ces résultats sont fournis à ROBERT NIARD qui se charge de les diffuser sur le site internet de la commission.

Cette situation prend effet le 19 MARS lors du rallye la VENISSIANE organisé par l'ACMV.

2°) Compte rendu réunion aux clubs de l'AIN

JEAN énumère les divers sujets qui ont été abordés pour les clubs de L'AIN qui n'ont pas la possibilité d'assister aux réunions de la commission à LYON

-Rappel des règles FSGT/ Descriptif de l'évolution du logiciel d'inscription pour les courses

-Règles à respecter pour les dossiers préfecture de l'AIN

3°) Dossiers Courses

Yves informe qu'un décret ministériel est en cours de préparation sur la simplification des dossiers épreuves sur voies publique. Cette situation devrait apparaître en cours d'année. Yves informera la commission et les clubs lorsque les points auront été ciblés officiellement

4°) Compte rendu réunion BUREAU NATIONAL

Yves indique pour le cyclisme que deux points ont été votés et approuvés lors de ce bureau national.

-4a : Afin d'éviter la course au matériel durant les cyclo-cross et par soucis d'équité entre les concurrents, le remplacement de vélo durant les championnats de France sera dorénavant interdit pour les catégories minimales et cadets. Il en sera de même sur toutes les courses de notre calendrier.

Le changement de roues reste possible suivant le développement autorisé.

-4b : Afin d'être en accord avec la disposition européenne, la FSGT signale qu'un adhérent peut dorénavant prendre une double licence dans deux clubs différents.

5°) LICENCES FSGT

A la date de la réunion la FSGT compte 1400 licences répartis sur 62 clubs. Soit une augmentation de 350 adhérents par rapport à la même période la saison dernière.

6°) REGLEMENTATION

La FSGT rappelle à messieurs les coureurs que l'utilisation d'une caméra vidéo durant les courses est formellement interdite. Le coureur qui ne respecte pas cette règle se verra déclassé avec la perte totale des points. Il est à noter que cette décision pourra se faire après coup en accord avec la commission si les responsables découvrent cette vidéo sur les divers sites et si le coureur a été identifié.

7°) Bilan des courses :

-GPO de VENISSIEUX : 276 participants (dont 2 FFC / 12 UFOLEP)
-RANCE : 204 participants (dont 3 UFOLEP)
-CHASSIEU : 228 participants (dont 7 UFOLEP). Concernant cette organisation faite par l'ECMVV le comité directeur de ce club remercie vivement SEBASTIEN ROCQFORT pour le prêt du podium ainsi que YVES PERUSSET pour son aide active lors des inscriptions et résultats.

8°) Prochaine courses :

-Samedi 12 MARS DOMMARTIN organisé par le CC REPLONGES
-Samedi 19 MARS LES GABOUREAUX organisé par le RS MEXIMIEUX
-Samedi 26 MARS MEILLONNAS organisé par le VIRIAT TEAM
-Lundi 28 MARS FRANCHELEINS CESSAINS organisé par AC FRANCHELEINS
-Samedi 2 AVRIL Critérium FSGT de BOURG organisé par B.A.C organisation
-Dimanche 3 AVRIL Critérium de BRIGNAIS organisé par VC BRIGNAIS

9°) SECURITE / REGLEMENTATION COURSES :

-9.1 Yves rappelle aux organisateurs que la sécurité lors des épreuves est l'élément majeur qu'il faut prendre en compte. Or ce début de saison a montré quelques situations dangereuses qui auraient pu avoir des conséquences dramatiques pour les concurrents et les spectateurs. Aussi il est rappelé que chaque organisateur a le devoir de faire un briefing aux signaleurs, motards et voiture suiveuse 30 minutes avant le départ de la première course.

Yves rappelle également que l'organisateur a le devoir de sanctionner un coureur qui se permet de faire demi-tour sur la ligne d'arrivée avant même que tous les concurrents aient franchi cette ligne.

-9.2 Yves rappelle aux organisateurs qu'il est impératif de contrôler les braquets des minimes et cadets avant le départ de la course.

10°) Formation Commissaire

Yves rappelle qu'une nouvelle session devrait voir le jour pour le RHONE ainsi que pour l'AIN .
4 personnes sont dès à présent inscrites. Ceux qui sont intéressés doivent contacter directement YVES PERRUSSET. Celui-ci informera prochainement des dates possibles.

11°) Traitement des résultats courses

JM BELIN précise plusieurs points sur ces premières courses :

-Sur le GPO VENISSIEUX : Celui-ci a reçu initialement un mauvais fichier impossible à exploiter.
-Le fichier est arrivé trop tard (le vendredi d'après)
-RANCE : OK
-CHASSIEU : Erreur sur fichier en 4^{ème} catégorie. (YVES vérifie ce point) Les N.C et Abandons n'ont pas été notifiés.

Enfin JM BELIN demande aux organisateurs de surligné en bleu les bénévoles FSGT du club pour une gestion plus simple pour l'attribution des points.

12°) MONTEE VOLONTAIRE :

Les coureurs suivants : RENAUD BLANC du club PASS MONTAGNE monte en 3^{ème} catégorie
GUILLAUME BERCHET du club VC CORBAS monte en 3^{ème} catégorie

13°) Demande de descente et validation de catégorie course

La commission après étude de chaque cas décide :

- GUILLAN ANTOINE ACMV descend en 4^{ème} catégorie
- MATHIAS RAPHAEL ACMV IDEM
- FERMINGIER ALEXANDRE ACMV IDEM

-EXIGA MARCEL VELO CLUB GRIFFON MEYZIEUX demande de descente en 5^{ème} catégorie REFUSEE

-JANIN DOMINIQUE CC REPLONGES demande de descente en 4^{ème} catégorie REFUSEE

-LEMARCHAND MARTIN PIERRE BENITE demande de descente en 4^{ème} catégorie REFUSEE

Pour ces trois coureurs la commission attend de voir leurs résultats sur les prochaines épreuves

Nouveaux coureurs :

- LOISY JACQUES VELO CLUB GLEIZE LIMAS 4^{ème} catégorie attribuée
- LOCHOT JEROME VELO CLUB GLEIZE LIMAS 4^{ème} catégorie attribuée
- NIOLLET ROMUALD VELO CLUB GLEIZE LIMAS 3^{ème} catégorie attribuée
- GUERIN GISELE VELO CLUB GLEIZE LIMAS 5^{ème} catégorie attribuée
- DOUCHACOURD DANIEL VELO CLUB GLEIZE LIMAS 4^{ème} catégorie attribuée
- L'EQUILBEC ROMAIN VC FRANCHEVILLE accepté en 4^{ème} catégorie
- CORDIER DAVID VELO LOISIRS FEILLENS 3^{ème} catégorie attribuée
- PIERRARD AMELIE CC REPLONGES 5^{ème} catégorie attribuée
- LONGERE SEBASTIEN CC REPLONGES 3^{ème} catégorie attribuée
- CATINOT ERIC ASSP CYCLISME 69 descend en 3^{ème} catégorie
- GOMEZ SEBASTIEN VC BRIGNAIS 4^{ème} catégorie attribuée
- SOUDANT MICHAEL VC BRIGNAIS 3^{ème} catégorie attribuée
- BRAVAIS PHILIPPE VC CORBAS 4^{ème} catégorie attribuée

Prochaine réunion le LUNDI 4 AVRIL 18H au siège de la FSGT RUE DE SULLY LYON 69

ALANDRY Richard

Secrétaire de la commission FSGT RHONE